

APPEL À PARTICIPATION

Démocratie participative - Venez rejoindre le Conseil de développement du Pays de Brocéliande !

Le Conseil de développement du Pays de Brocéliande est une assemblée citoyenne indépendante, composée d'habitant·es et de représentant·es de la société civile bénévoles qui veulent s'engager pour l'avenir du territoire, en-dehors d'un mandat électoral.

Instances de démocratie participative, inscrites dans la loi, les Conseils de développement ont été créés il y a 30 ans pour permettre aux citoyen·nes de s'exprimer sur les questions de transition et développement durable à l'échelle des territoires de projets. Aujourd'hui, en France, près de 350 Conseils de développement, dont 23 en Bretagne, maillent villes et campagnes et font vivre la démocratie participative. Notre Conseil de développement rayonne quant à lui sur les 3 Communautés de Communes du Pays de Brocéliande (Communautés de communes St-Méen-Le-Grand/Montauban-de-Bretagne, Montfort Communauté, Brocéliande Communauté).

Mobilités, santé, environnement, économie, jeunesse, démocratie... les Conseils de développement se saisissent librement des thèmes et enjeux de leur choix (auto-saisines). Ils peuvent être également sollicités par les collectivités pour réfléchir à des problématiques particulières (saisines).

Le Conseil de développement du Pays de Brocéliande s'est, par exemple, emparé des sujets de la qualité de l'eau, de l'attractivité du territoire en termes d'offre de santé, de la biodiversité, des mobilités douces ou encore de l'implication citoyenne dans la démocratie participative (Causeries de la démocratie).

Pourquoi rejoindre le Conseil de développement ?

- Pour faire entendre nos voix de citoyen·nes sur les politiques publiques locales et des sujets de vie quotidienne.
- Pour s'enrichir d'un engagement dans une expérience humaine collective, par le débat au service du territoire.
- Pour échanger, mener des réflexions et actions, produire des avis et contributions avec des habitant·es d'autres communes.

Le Conseil de développement est ouvert à toute personne âgée de plus de 18 ans, habitant ou travaillant dans une des 3 communautés de communes du Pays de Brocéliande, sans mandat d'élu·e.

Pour proposer votre candidature, complétez le formulaire en ligne sur <https://pays-broceliande.bzh/nouveaux-membres> (cf. QR code) ou contactez-nous par mail à conseil.developpement@pays-broceliande.bzh.